Projet de POLITIQUE DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Mémoire du GROUPE D'ARCHIVISTES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL (GARM)

Porte-parole : Diane Baillargeon

Adjointe au directeur de la Division des archives de

l'Université de Montréal et membre du GARM

Montréal, 13 janvier 2005

Le Groupe d'archivistes de la région de Montréal (GARM) est un organisme voué au développement et à la mise en valeur des archives sur le territoire montréalais. Il a été créé en 1982 sous l'initiative des Archives nationales du Québec. Il réunit aujourd'hui les vingt-deux services d'archives des institutions suivantes :

Institutions gouvernementales et municipale :

Archives nationales du Québec à Montréal (ANQM) Bibliothèque nationale du Québec Hydro-Québec Cinémathèque québécoise Ville de Montréal

Universités:

Université de Montréal HEC Montréal Université du Québec à Montréal (UQÀM) Université Concordia Université McGill

- -Service des archives
- -Collection des livres rares
- -Collection d'architecture canadienne
- -Bibliothèque Osler d'histoire de la médecine

Musées :

Centre canadien d'architecture (CCA) Musée McCord d'histoire canadienne Musée des beaux-arts de Montréal Musée d'art contemporain de Montréal

Communautés culturelles :

Congrès juif canadien Bibliothèque publique juive Communauté italo-canadienne du Québec

Autres:

Centre de recherche Lionel-Groulx Centre d'histoire de St-Hyacinthe Tous ces services d'archives sont actifs en matière d'acquisition d'archives privées, en plus de s'occuper des archives de leurs propres institutions. Ils conservent des documents textuels, tels de la correspondance et des manuscrits, des archives photographiques, filmiques, sonores et informatiques, en somme tout ce qui témoigne des réalisations d'une foule de personnes et d'institutions ayant œuvré à Montréal. Une source incroyablement riche et inépuisable des traces de notre histoire remontant à la fondation de la ville. Depuis 1982, les membres du GARM ont harmonisé leurs politiques d'acquisition; c'est-à-dire qu'ils se concertent, collaborent et s'entraident pour faire en sorte d'augmenter constamment la quantité d'archives rendant compte des réalisations des gens et organismes d'ici.

C'est ainsi qu'ils assurent la conservation et la diffusion de milliers de fonds d'archives privées dont voici quelques exemples :

- -Fonds Dupuis Frères (HEC Montréal)
- -Fonds YMCA (Université Concordia)
- -Fonds Gaston Miron (Bibliothèque nationale du Québec)
- -Fonds du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) (Ville de Montréal)
- -Fonds Alice Parizeau (Université de Montréal)
- -Fonds de la Palestre nationale (UQÀM)
- -Fonds Sheila Finestone (Congrès juif canadien)
- -Fonds Ernest Cormier (Centre canadien d'architecture)
- -Fonds Moshe Safdie (Université McGill Collection canadienne d'architecture)
- -Fonds Jacques Parizeau (ANQM)
- -Fonds André Laurendeau (Centre de recherche Lionel-Groulx)

Au seul chapitre des archives privées textuelles, on compte 6 200 fonds et collections totalisant treize kilomètres linéaires. Pour leur part, la Ville de Montréal et ses arrondissements ont charge de 450 fonds d'archives institutionnelles et privées mesurant quatre kilomètres linéaires, l'équivalent de 12 000 boîtes de documents!

Les informations tirées de ces fonds d'archives servent de multiples buts. Elles aboutissent éventuellement dans des travaux de chercheurs en histoire dont plusieurs sont publiés (*Histoire de Montréal depuis la Confédération de Paul-André Linteau*), dans des romans à caractère historique (*Les filles de Caleb d'Arlette Cousture*), dans des films (*15 février 1839 de Pierre*

Falardeau), à la télévision (Canal Historia), dans les décors d'annonces publicitaires, et quoi d'autre encore. Les archives redonnent vie au passé. Ainsi, pour ceux qui n'ont pas connu l'Expo 67, si marquante pour la génération d'après-guerre, c'est par des films ou une exposition virtuelle d'archives qu'on peut en avoir un aperçu. Autre exemple, ce sont les archives de la Commission d'enquête Caron sur la police de Montréal qui ont permis à Lise Payette d'écrire la série télévisée «Montréal Ville ouverte».

Une politique du patrimoine dans un ensemble structuré et cohérent

Le GARM accueille très favorablement le projet de Politique du patrimoine. Il félicite la Ville de Montréal de son intention de se doter d'un tel outil qui prend en compte, dans son développement, la dimension patrimoniale.

C'est d'ailleurs avec plaisir que les archivistes montréalais ont pris connaissance au cours des derniers mois des suites données par la Ville aux engagements pris lors du Sommet de Montréal de juin 2002. Nous constatons qu'il existe une réelle volonté politique de structurer les activités de Montréal en fonction d'orientations précises. À titre d'exemples, nous avons noté les documents suivants tous susceptibles de devenir des fondements d'une ville redéfinie dans l'esprit d'un développement global incluant tant l'économie que la culture, le patrimoine, les milieux naturels :

- Montréal Métropole culturelle. Proposition de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal (novembre 2004)
- Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (2004)
- Stratégie et plan d'action en développement économique. Document de consultation (novembre 2004)

Une telle approche est révélatrice d'un sens de la vision, d'un souci de bâtir un renouveau sur des bases larges et durables. Montréal reconnaît ainsi que le patrimoine n'est pas qu'un ensemble d'éléments décoratifs dans le cadre urbain. Elle propose à ses citoyens de vivre avec ces témoignages du passé, de les intégrer et de donner ainsi à leur vie du relief, à leur présent une profondeur de sens pour le rendre plus intéressant parce que plus vivant.

Les objectifs proprement dits du Projet de politique du patrimoine s'inscrivent eux aussi dans cette redéfinition globale de Montréal. Les archivistes perçoivent que la Ville lance le chantier de sa relance et qu'elle sait en aborder plusieurs volets à la fois. Mieux encore, l'ensemble de la planification proposée invite toutes les forces vives de Montréal, quelque soit leur domaine d'activité, à joindre les rangs des bâtisseurs d'une nouvelle ville. On crée alors une réelle synergie particulièrement prometteuse.

Variété et interdépendance du patrimoine montréalais

Calquant sa définition sur celle donnée par l'UNESCO, Montréal opte pour un démarche globale et riche, évitant de s'en tenir au seul patrimoine bâti. Elle recense plutôt tous les patrimoines en montrant que les Montréalais sont propriétaires de tous les témoignages de leur passé, qu'ils soient naturels ou culturels, matériels ou immatériels. C'est dire qu'un parc, une oeuvre d'art, des archives, un monument, une bâtisse, le nom d'une rue appartiennent au patrimoine d'une collectivité. On reconnaît tous ces éléments comme témoignages de ce que nous sommes et que nous voulons nous approprier, mettre en valeur et transmettre. En somme, on reproduit sur le plan collectif la tradition de l'héritage chez les particuliers.

Les composantes du patrimoine montréalais sont variées et interdépendantes. Les archives, par exemple, servent autant à identifier le patrimoine bâti qu'à interpréter le patrimoine naturel, qu'à mettre en valeur le patrimoine immatériel. Sources écrites, sonores, visuelles, les archives permettent aux citoyens d'appréhender le sens véhiculé par tous les autres patrimoines. C'est à cette source que s'abreuvent tous ceux qui veulent comprendre le lien qui unit le passé au présent.

Le ralliement des forces vives en matière de patrimoine

Le projet de politique fait place à un ensemble d'intervenants et pose comme principe que la protection et la mise en valeur du patrimoine est une responsabilité collective. Cet aspect est primordial. Il serait impossible de confier la sauvegarde du patrimoine à un seul intervenant. Dans ce contexte, le GARM constitue un bon exemple de partage de responsabilités. Ses membres en font la démonstration depuis plus de vingt ans en matière d'acquisition, de préservation et de mise en valeur des archives privées.

On se doit de souligner ici la pertinence du projet municipal de rallier autour de la Ville les divers acteurs de la scène patrimoniale pour créer un mouvement suffisamment fort. Le projet de se concerter est éminemment prometteur. L'idée de réunir toutes les forces en présence au sein d'un prochain Réseau Patrimoine Montréal est porteur d'espoir.

Établir un portrait diagnostic et un programme d'action

Le GARM ne peut que souscrire aux orientations spécifiques d'établir un portrait diagnostic de l'action municipale en matière de muséologie et de collections d'archives ; de reconnaître et de développer la mission des unités responsables de collections archivistiques, d'élaborer des modalités d'acquisition du patrimoine mobilier, dont les archives ; d'évaluer l'état des collections municipales et les besoins relatifs à la conservation et à l'entreposage, de réaliser des projets de diffusion et des projets éducatifs à partir des archives et de mettre en commun l'information sur l'ensemble des collections municipales.

Il s'agit là d'un ensemble d'étapes qui, si elles sont bien respectées, aboutiront à un corpus d'archives encore plus développé et mieux mis en valeur qu'il ne l'est présentement.

Propositions du Groupe d'archivistes de la région de Montréal

Tout en souscrivant avec enthousiasme aux propositions présentement à l'étude, nous suggérons, pour faire en sorte que le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal intègre encore davantage le volet du patrimoine archivistique, les ajouts suivants :

1. À la page 18, dans le «Bref portrait des collections municipales (juillet 2004)», nous constatons qu'on y présente uniquement les archives de la Direction du Greffe. Nous suggérons de tenir compte aussi des archives des arrondissements :

- Environ 50 fonds institutionnels et privés conservés dans les arrondissements de Montréal (incluant les archives des anciennes municipalités)
- 2. À la page 44, dans le volet réservé aux «Grands partenaires» de la Ville de Montréal, il y aurait lieu d'ajouter, en ce qui a trait au Canada, l'entreprise actuelle de Bibliothèque et Archives Canada (né de la fusion de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada) et de préciser l'action suivante :
 - ° de poursuivre la mise en place du réseau archivistique canadien en soutenant les services d'archives montréalais dans leurs efforts pour la constitution et la mise en valeur du patrimoine archivistique de Montréal.
- 3. À la page 46, à nouveau dans le volet réservé aux «Grands partenaires» de la Ville de Montréal, mais cette fois pour le Québec, il ne faudrait pas oublier, en ce qui a trait à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) (né de la fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec) de mentionner l'action suivante :
 - ° dans le prolongement de l'application de la Loi sur les archives, de renforcer le réseau archivistique québécois en accordant aux services d'archives montréalais partenaires de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) un soutien professionnel et financier correspondant aux tâches qui leur sont confiées.
- 4. À la page 49, au chapitre 5.2 intitulé «La Ville de Montréal Propriétaire exemplaire», nous suggérons d'ajouter à la rubrique «Accroître la connaissance du patrimoine municipal» :
 - Compléter les inventaires sur le patrimoine archivistique, incluant ceux des arrondissements de Montréal

Au chapitre 5.3, intitulé «La Ville de Montréal – Gestionnaire exemplaire», nous suggérons d'y inclure, comme pour les autres catégories de patrimoine, une section propre au patrimoine archivistique. Elle pourrait se lire ainsi :

LE PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE

La poursuite de la constitution, du traitement, de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine archivistique

Tel que reconnu par le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec (Rapport Arpin, p.66), ce sont les documents d'archives «qui permettent d'interpréter les bâtiments et les places publiques, les événements économiques et sociaux, qui leur donnent leur sens. Les documents les plus banals expliquent la largeur des rues et le choix des matériaux, le partage des terres, le nombre de lits dans les hôpitaux, la sélection des manuels scolaires... et des élèves. Inutiles en apparence, si on les considère isolément, ils permettent, lorsqu'on les replace en contexte, d'écrire l'histoire.»

Il importe donc d'assurer à ce patrimoine «discret» sa place dans l'ensemble du patrimoine montréalais.

• Constituer le corpus des archives publiques et privées montréalaises

° Encourager les personnes physiques et morales détentrices d'archives privées significatives à les confier aux services d'archives montréalais.

• Favoriser le traitement des fonds et collections d'archives publiques et privées montréalaises

° Soutenir, conjointement avec Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales du Québec, les services d'archives montréalais dans leurs activités de tri, de classification et de description des archives.

• Réunir les conditions propices à la préservation des archives publiques et privées montréalaises

- ° Opter pour les normes généralement reconnues en matière de préservation permanente des archives
- ° Favoriser l'application de ces normes à l'ensemble des archives publiques et privées montréalaises

Le GARM souscrit au principe voulant que l'on ne peut protéger que ce que l'on connaît et, à ce chapitre, offre sa collaboration aux travaux d'études et d'inventaire du patrimoine archivistique. Des outils, tel le Réseau de diffusion des archives du Québec (RDAQ), rejoint cet objectif.

• Favoriser la mise en valeur des archives

- ° Soutenir, conjointement avec Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales du Québec, les services d'archives montréalais dans leurs activités de mise en valeur des archives montréalaises.
- ° Réaliser conjointement avec le Groupe d'archivistes de la région de Montréal et le milieu montréalais des archives un portail internet offrant un accès public à l'ensemble des archives montréalaises.

Lendemains de défusions

Le contexte politique entourant la «défusion» de certaines anciennes municipalités pose toutefois un défi important dans l'objectif de définir une politique du patrimoine montréalais qui tiendrait compte de l'ensemble du territoire, ville centre, arrondissements et municipalités reconstituées.

En tant que gestionnaire de patrimoine archivistique, la Ville de Montréal est déjà reconnue comme un partenaire majeur et exemplaire. Son service des archives est souvent cité en exemple et ses archivistes peuvent devenir des experts prêts à jouer le rôle de planification, de coordination et de soutien qu'on attend d'eux auprès des arrondissements. Ils ont d'ailleurs entrepris de le faire en 2002 et en 2003 en mettant en place une Table de concertation des archivistes de la ville centre et des arrondissements.

Conclusion

La mémoire archivistique des Montréalais remonte à la fondation de Montréal au XVII^e siècle. En volume et en valeur monétaire, elle est tout à fait méconnue du grand public. Les archives, c'est une partie discrète mais combien significative de l'héritage qu'une génération laisse aux suivantes. Les archivistes montréalais sont heureux de donner une nouvelle dimension à leur rôle en l'inscrivant dorénavant à l'intérieur d'un mandat patrimonial global dans cette ville. À travailler de concert avec les muséologues, les archéologues, les bibliothécaires, les architectes et autres acteurs du patrimoine, à s'inscrire désormais à l'intérieur d'un projet municipal, ils sont convaincus qu'ils pourront faire davantage parce que l'ensemble des Montréalais saisiront mieux le sens des archives et qu'ils s'approprieront plus facilement ce qu'une poignée de professionnels déterminés s'acharnent à protéger à titre d'héritage collectif.

Le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal ne peut être vu comme un élément isolé. À nos yeux, il est possible qu'il s'agisse d'un phénomène précurseur d'une éventuelle politique québécoise du patrimoine ; c'est d'ailleurs ce que le milieu archivistique de tout le Québec appelle de ses vœux depuis bientôt cinq ans. Nous espérons que l'exemple montréalais sera suivi par le Gouvernement du Québec qui n'a pas encore terminé son travail à ce chapitre. Lorsque ce sera le cas, on devra se souvenir longtemps du précédent montréalais.

Le Conseil municipal de Montréal adoptera sous peu sa Politique du patrimoine. L'outil exceptionnel qu'il confiera alors aux professionnels du patrimoine, soyez assurés que les archivistes montréalais sauront se montrer habiles à l'utiliser au profit de leurs concitoyens.